

Conseillère en maladies respiratoires BF

Conseiller en maladies respiratoires BF

Santé

En tant que conseillère ou conseiller en maladies respiratoires, vous informez, accompagnez et conseillez les personnes souffrant de pathologies des poumons et des voies respiratoires telles qu'asthme, apnées du sommeil ou tuberculose. Vous assurez le fonctionnement des appareils, montrez aux patients comment les utiliser et surveillez le traitement prescrit.

Tâches

Suivi des patients et traitements

- Prendre en charge les patients, discuter avec eux et analyser la situation
- Contrôler et régler les dispositifs de traitement tels qu'inhalateurs ou appareils pour aérosols
- Organiser l'approvisionnement régulier en oxygène pour l'oxygénothérapie, installer l'appareil
- Évaluer la situation des patients pour planifier le traitement, le conseil et l'accompagnement, en concertation avec le médecin traitant
- Identifier les besoins médicaux, psychologiques et sociaux des patients, garantir un accompagnement à long terme

Information et conseil

- Expliquer les différents aspects liés à la maladie aux patients et à leurs proches: évolution de la maladie, utilisation des appareils, etc.
- Élaborer des stratégies individualisées et des solutions permettant aux patients d'intégrer le traitement dans leur quotidien
- Former les patients et leur entourage afin qu'ils puissent eux-mêmes analyser les symptômes ou contrôler les appareils
- Organiser les consultations de sevrage tabagique

Documentation

- Rédiger des rapports pour les médecins: relevés des données des appareils, efficacité du traitement ou évolution des soins
- Réaliser des enquêtes d'entourage auprès des malades de la tuberculose

Environnement de travail

En tant que conseillère ou conseiller en maladies respiratoires, vous êtes amenés à effectuer des visites à domicile et à évoluer dans des centres de consultation ou des établissements stationnaires. Vous pouvez aussi effectuer de la télésurveillance et fournir des conseils par téléphone. Votre rôle est appelé à gagner en importance, car les maladies pulmonaires et des voies respiratoires sont en augmentation constante.

Qualités requises et intérêts

Qualités requises

- Tolérance et respect d'autrui
- Empathie
- Facilité de contact
- Équilibre affectif et psychique
- Discrétion
- Capacité à mettre en confiance autrui
- Disposition à de fréquents déplacements

Intérêts

- Aider et soigner les autres
- Conseiller
- Avoir des contacts avec d'autres personnes

Formation

Cette formation est généralement modulaire et s'acquiert en emploi.

Offre d'études

Tout afficher

<https://www.orientation.ch/fr/recherche/formations?profession=128605&language=5241>

Durée

- 2 à 3 ans

Conditions d'admission

Les conditions d'admission à l'examen figurent dans le [règlement](#) ↗

<https://www.becc.admin.ch/becc/public/bvz/beruf/download/8194>

Titre obtenu

- Brevet fédéral de conseillère ou de conseiller en maladies respiratoires

Formations continues

Diplôme fédéral

- Expert-e Respiratory Care DF

Professions voisines

Autre information

Numéro Swissdoc

Liens utiles

Ligue pulmonaire suisse (LPS)

<https://www.liguepulmonaire.ch>

Bases légales

<https://www.becc.admin.ch/becc/public/bvz/beruf/show/85742?lang=fr>